



**OIAC**

**Secrétariat technique**

---

Division de la coopération internationale et de l'assistance

S/715/2008

21 octobre 2008

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

**NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**JOURNÉE DES AUTORITÉS NATIONALES  
PARRAINÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE**

**1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2008**

1. À la demande de l'Union européenne (UE), le Directeur général a le plaisir de transmettre aux autorités nationales une invitation à participer à une journée parrainée par l'UE, qui se déroulera dans la salle Ypres, au siège de l'OIAC, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.
2. L'objectif de la journée parrainée par l'UE est de tenir un atelier interactif afin d'aider les autorités nationales au renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques ("la Convention") et d'intensifier leur dialogue avec l'industrie. En outre, il est prévu que des associations de l'industrie chimique d'Europe et d'autres régions y participent, ainsi que des représentants des entreprises qui ont dispensé dans leurs installations une formation industrielle aux participants du programme des scientifiques associés de l'OIAC.
3. La séance de la matinée portera essentiellement sur la présentation de renseignements sur l'importation et l'exportation de produits chimiques inscrits, les communications au titre de l'Article X et les aspects juridiques en rapport avec la mise en œuvre de la Convention. La séance de l'après-midi sera consacrée aux préparatifs et à la gestion des inspections de l'industrie, au renforcement des capacités par la formation dans l'industrie chimique et à la promotion du programme Responsible Care® (Gestion responsable). On espère que l'implication de l'industrie chimique encouragera d'autres séminaires et échanges de vues, qui aboutiront au développement des programmes actuels ou de programmes futurs de coopération. Une copie du programme figure en annexe.
4. En outre, pendant le déjeuner présidé par un représentant de l'UE, un exposé sera fait sur la mise en œuvre de la Convention et la manière dont elle contribue à l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies.



5. L'Union européenne espère que ce programme intéressera tous les États parties.

Annexe : Programme

## Annexe

**JOURNÉE PARRAINÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE  
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS  
DES AUTORITÉS NATIONALES**

**1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2008**

**SALLE YPRES, SIÈGE DE L'OIAC**

**PROGRAMME**

<b>Heure</b>	<b>Activité</b>
09h00 – 09h30	Introduction par le Directeur général de l'OIAC et un représentant de l'UE
	<b>I. Mise en œuvre nationale</b>
09h30 – 10h15	<b>Exposé : L'importation et l'exportation de produits chimiques inscrits, le régime de la Convention</b> Objectif : Présenter les dispositions de la Convention relatives aux importations et exportations Débat sur plusieurs modèles d'application
10h15 – 11h00	<b>Exposé : Communications au titre de l'Article X</b>
11h00 – 11h15	<i>Pause</i>
11h15 – 12h30	<b>Atelier juridique I : Exigences fondamentales pour la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques à l'échelon national</b> Objectif : Présenter les modèles qui peuvent être utilisés pour la mise en œuvre efficace de la Convention  <b>Atelier juridique II : Débat sur des questions choisies liées à la législation de mise en œuvre</b> Objectif : Présenter et débattre de questions liées à des projets concrets actuellement en cours de préparation par des États parties
12h30 – 14h30	<i>Déjeuner</i> <b>Exposé pendant le déjeuner présidé par un représentant de l'UE : la mise en œuvre de la Convention et sa contribution à l'application de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies</b>

	<b>II. Renforcement des capacités et sensibilisation de l'industrie</b>
	<p>Le second volet de la journée des autorités nationales parrainée par l'UE sera axé sur le renforcement de la capacité des autorités nationales à travailler avec l'industrie chimique à la mise en œuvre de la Convention.</p> <p>Ce volet servira également de plate-forme aux autorités nationales pour un dialogue avec les entreprises chimiques de premier plan de l'Union européenne qui ont offert des stages aux participants du programme des scientifiques associés de l'OIAC.</p>
14h30 – 15h30	<b>Séance I : Préparatifs et gestion des inspections des sites d'usines des tableaux 2 et 3 et des autres installations de fabrication de produits chimiques (AIFPC)</b>
15h30 – 16h45	<b>Séance II : Renforcement des capacités par la formation dans l'industrie chimique</b>
16h45 – 17h00	<i>Pause</i>
17h00 – 18h00	<b>Séance III : L'industrie chimique, la Convention et le programme Responsible Care® (Gestion responsable)</b>

*Des services d'interprétation seront assurés dans toutes les langues officielles de l'OIAC.*

--- 0 ---